



Direction de l'administration générale

SERVICE ETAT CIVIL

1 place Bernard Cornut Gentille -06400 CANNES

Horaires 8h30-17h30

0810 021 022

BAPTEME CIVIL

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a **pas de valeur légale** et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition est symbolique. Il s'agit d'un **engagement moral d'ordre purement privé**.

Il est nécessaire pour les parents de l'enfant d'être **domiciliés à Cannes**.

PIECES A PRODUIRE original et photocopie

TOUT DOCUMENT/FACTURE INTERNET DOIT ETRE IMPRIME AVANT LE RENDEZ-VOUS.

- Justificatif de domicile des parents
- Acte de naissance de l'enfant
- Copie du livret de famille
- Pièces d'identité des parents
- Pièces d'identité des parrain et marraine
- Formulaire de demande de cérémonie de baptême civil (au verso)
- Courrier à Monsieur le Maire en indiquant les motivations relatives à cet événement civil

Une fois le dossier complet, prendre rendez-vous au 0810.021.022

L'ENFANT

Nom.....

Prénom(s).....

Date de naissance

Lieu de naissance.....

LE PERE

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone

LA MERE

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone

LE PARRAIN

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone

LA MARRAINE

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone

Cannes, le

Le Père,

La Mère,

Les informations recueillies au travers de ce formulaire sont nécessaires à la constitution du dossier de demande de baptême civil que vous soumettez à la Mairie de Cannes, et revêtent un caractère obligatoire.

La non-transmission de ces données ne vous permettra pas de bénéficier de cette célébration.

Vos données seront uniquement communiquées aux services internes de la Mairie de Cannes et ne seront pas communiquées à d'autres tiers sans votre autorisation préalable.

Les données sont systématiquement effacées dès la célébration du baptême civil.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du « Règlement Général sur la Protection des Données », vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à dpo@ville-cannes.fr.

Pour plus d'information sur la protection des données personnelles, vous pouvez vous rendre à la page www.cannes.com/rapd.